



# Une politique à «exploiter»

Solange Tougas, *coordonnatrice à Déclic*

*Que penser de la nouvelle politique d'éducation des adultes ? Favorisera-t-elle l'acquisition de compétences autres que celles requises pour occuper un emploi ? L'adulte sera-t-il libre de choisir sa formation et son lieu d'apprentissage ? Pourra-t-il, en fait, exercer pleinement son droit à l'éducation ?*

*Cet article a été rédigé avant les élections provinciales du 14 avril 2003 qui ont porté au pouvoir un nouveau gouvernement. Au moment de mettre sous presse, il nous était impossible de connaître les orientations du gouvernement libéral en matière d'éducation des adultes et de savoir si la nouvelle politique allait être maintenue telle quelle, faire l'objet de modifications importantes ou être jetée aux oubliettes.*

Enfin, après bon nombre d'années, le Québec s'est doté d'une politique d'éducation des adultes et d'un plan d'action : une politique décrivant des principes et des orientations et un plan d'action présentant les moyens nécessaires à leur mise en application.

Le fait que cette politique soit gouvernementale et non ministérielle est positif. Que d'autres ministères, en plus du ministère de l'Éducation, assument une responsabilité envers l'éducation des adultes, secteur pauvre de notre système d'éducation, peut être un facteur mobilisateur pour les adultes. En même temps, cela imprime une direction très claire à la politique, celle de l'économique, de la formation en lien avec l'emploi, marque incontestée de ce grand ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale. Une politique loin d'être parfaite, mais un premier pas qu'il était urgent de franchir.

Dans le passé, bien sûr, maintes politiques tout aussi intéressantes dans leur contenu n'ont pas donné les résultats escomptés, entre autres parce qu'elles étaient adoptées par des individus désirant avant tout être réélus. Le pouvoir est souvent plus envoûtant qu'un texte de politique à multiples interprétations. Adopter des politiques, c'est facile ; leur donner forme l'est beaucoup moins. Néanmoins, il est intéressant de noter que plusieurs énoncés de la politique actuelle nous interpellent : certains ont des liens avec nos revendications passées et d'autres pourraient étoffer nos revendications futures.

Scrutons les trois premières mesures du volet Formation de base, afin de déterminer l'impact que pourraient avoir la politique et son plan d'action sur les adultes à faible niveau d'alphabétisme et sur nos groupes.

## **Quelques considérations pour débiter**

Dans son exposé de la situation, en début de document<sup>1</sup>, le ministère affirme haut et fort son intention de mener



« en priorité, des actions très vigoureuses [...] en alphabétisation » et dévoile des orientations qui auront des conséquences importantes pour nos groupes : « toute citoyenne et tout citoyen du Québec qui en a la capacité devrait avoir une formation de base suffisante ». Il dit aussi viser, « pour le plus grand nombre, une formation de base riche et diversifiée, couronnée par un diplôme facilitant l'intégration sociale et l'insertion dans le marché du travail ».

Il aurait tout de même fallu ajouter, après « qui en a la capacité », « qui le souhaite », car le libre choix de mettre son énergie dans une démarche de formation demeure primordial. Cet aspect, ainsi que le choix du lieu de formation, est fondamental pour tout adulte qui veut acquérir de nouvelles connaissances et développer ses compétences. Le diplôme est, bien sûr, de plus en plus nécessaire pour avoir accès à un travail. Certains adultes de nos groupes, désireux d'en obtenir un, veulent être soutenus dans leur préparation pour joindre les rangs du secondaire institutionnel. Toutefois, on peut aussi privilégier le développement personnel et social. Ceux et celles qui ne peuvent pas ou ne veulent pas obtenir de diplôme doivent avoir aussi accès à une formation. Si, comme le dit si bien le slogan de la campagne de sensibilisation du ministère de l'Éducation, *Lire, c'est profiter de la vie!*, cela est aussi vrai pour la formation. Elle doit permettre à l'adulte de mieux jouer ses divers rôles, celui de parent, de citoyen, de bénévole...

Par ailleurs, même si la formation de base est omniprésente, le gouvernement fait de l'alphabétisation une priorité, notamment en promettant des actions vigoureuses, l'une des demandes maintes fois exprimées dans nos nombreux mémoires présentés lors des consultations sur la politique d'éducation des adultes. Ce qui est intéressant ici, c'est la latitude que cela nous laisse pour faire valoir et mettre à contribution notre expertise et notre connaissance des adultes. Le Regroupement des groupes populaires en alphabétisation du Québec doit rester un acteur essentiel dans la concrétisation de cette priorité.

## Promouvoir la formation de base

### Première mesure

*De façon à susciter l'expression de la demande de formation de la part des adultes* : la promotion de la formation de base sera faite auprès de la population à rejoindre, et des cibles régionales en formation de base des adultes seront fixées.

Notons d'abord que le terme *alphabétisation* se fait damer le pion par l'expression « formation de base ». Ce changement pourrait avoir un impact positif tant pour les adultes à faible niveau d'alphabétisme que pour les groupes de notre réseau. Simplement sur le plan sémantique, l'expression « formation de base » peut être moins dévalorisante pour l'adulte. Être analphabète en 2003 est beaucoup plus difficile à vivre qu'il y a 50 ans et encore plus lourd à porter. Ceux et celles qui sont aux prises avec des problèmes en lecture et en écriture se sentent exclus et, en règle générale, ont honte de leur situation. En outre, la plupart pensent qu'il est trop tard pour apprendre et qu'ils n'ont pas la capacité d'acquérir des compétences. Être analphabète laisse place à une vision réductrice de l'individu car, dans la population, cela fait référence à quelqu'un qui ne sait pas du tout lire et écrire, qui n'a aucune aptitude et qui doit commencer à zéro.

L'idée d'englober ou de remplacer *alphabétisation* par *formation de base* vient atténuer ces perceptions et tient compte de la réalité de 2003. D'ailleurs, quand nous recrutons, nous utilisons de moins en moins ce vocabulaire : nous parlons plutôt d'adultes qui ont des

Être analphabète en 2003  
est beaucoup plus difficile  
à vivre qu'il y a 50 ans et  
encore plus lourd à porter.



difficultés en lecture et en écriture, de formation pour améliorer les compétences, d'ateliers de lecture et d'écriture. En plus d'être connotés trop négativement, les mots *alphabétisation* et *analphabète* sont difficiles à lire. Enfin, le fait que dans la définition de notre mission, entre autres, nous ayons choisi d'opter dorénavant pour *personnes lésées par leur niveau d'alphabétisme* plutôt que *personnes analphabètes* est significatif.

Le mot *analphabète* n'est plus adéquat, et en tant que ressource alternative, nous devons simplifier notre vocabulaire, le rendre plus accessible, plus près de nos principes et de la réalité.

Cela dit, nos membres n'auront pas à se définir comme des groupes de formation de base. Néanmoins, une réflexion collective en lien avec notre spécificité et notre vocabulaire, parfois si hermétique, s'impose, et le congrès d'orientation de cet automne permettra de le faire.

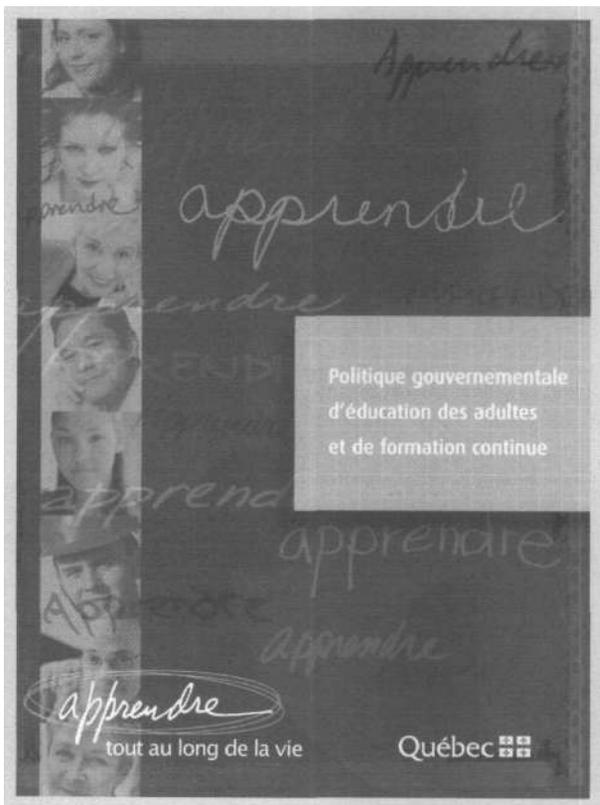
D'autre part, cette transformation importante du concept d'alphabétisation n'est pas sans danger, notamment

parce que le gouvernement pourrait masquer le fait que l'analphabétisme est un problème social. En 2003, on doit, encore plus fortement qu'avant, dénoncer les conséquences qui pourraient en découler sur le quotidien des adultes : on doit parler de pauvreté, des limites du système scolaire, d'exclusion, des exigences trop élevées du monde du travail... Et parler, cela veut aussi dire interpeller l'ensemble de la société, ainsi que les ministères afin que tous interviennent. Le problème ne peut être réglé uniquement par la formation. On doit revendiquer des conditions de vie et des revenus décents, des stratégies scolaires différentes, un changement des mentalités et des façons de faire.

Notre réseau devra rester vigilant et mettre sur la place publique la réalité de l'analphabétisme. À cet égard, nous devons réviser notre discours et l'adapter aux nouvelles réalités auxquelles les adultes peu alphabétisés font face.

Par ailleurs, le ministère de l'Éducation souhaite cibler, pour le réseau des commissions scolaires et pour le nôtre, un nombre de personnes déterminé, et ce, dans chacune des régions de notre belle province; il souhaite dépasser les 2 % d'adultes rejoints actuellement. Chiffrer des objectifs à partir des régions, en tenant compte de la spécificité de chacune d'entre elles (territoire, zones de pauvreté, accessibilité des ressources), peut être stimulant pour le réseau institutionnel. En ce qui concerne notre réseau, même avec des ressources financières inadéquates, nous rejoignons de plus en plus d'adultes (1000 de plus en 2001) ; ce ne sont donc pas des cibles régionales qui vont nous stimuler.

Choisir une voie régionale va dans le sens des visées de développement du gouvernement et du travail des commissions scolaires, qui sont influentes régionalement et qui ont établi des liens interinstitutionnels solides, alors que nos groupes commencent à peine à former des partenariats. La force de notre réseau est plutôt





locale : nous travaillons dans nos milieux, avec des groupes d'alphabétisation, des groupes d'éducation populaire et des institutions. C'est notre engagement « local » qui nous permet de sensibiliser les personnes et de bâtir, en concertation, des projets qui, à moyen terme, transforment le milieu. Si nous décidons de mettre notre énergie sur la scène régionale, nous aurons besoin de ressources financières et humaines plus importantes, mais aussi de balises établies par le Regroupement afin que l'ensemble des groupes travaille dans le même sens, défende les mêmes principes, ait les mêmes visées. Prendrons-nous le virage régional? Deviendrons-nous aussi des acteurs de premier plan en région ?

La politique est claire : « Le ministère de l'Éducation, le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale et Emploi-Québec mèneront [...] une campagne nationale de promotion de la formation de base assortie d'une campagne régionale et locale. » Ainsi, les directions régionales seront les maîtres d'œuvre de ces campagnes et devront travailler avec les deux réseaux, dans chacune des régions du Québec.

Mais on peut se demander comment se mèneront ces campagnes et, surtout, quels messages elles transmettront. Si nous voulons être conséquents avec notre discours, selon lequel les personnes doivent avoir accès à une formation adaptée à leurs besoins, nous devons faire en sorte que les campagnes et les messages mettent aussi en valeur le plaisir d'apprendre pour être mieux dans sa peau, pour mieux occuper une place dans sa communauté, sans nécessairement viser l'obtention d'un diplôme; bref, s'assurer que l'accent ne soit pas mis exclusivement sur l'emploi.

Du même coup, les campagnes, surtout régionales, devront parler des divers lieux de formation accessibles aux adultes. L'alphabétisation populaire devra être bien représentée ; à cet égard, il faudra idéalement diffuser, chacun dans sa région, le même message. Si nous ne le

faisons pas, qui le fera? Qui parlera au nom des adultes lésés par leur niveau d'alphabétisme?

À l'échelle locale, il est aussi important de continuer à faire valoir notre expertise. Dans nos municipalités, nos villages, nos quartiers, nous sensibilisons individus et groupes au moyen de stratégies diverses qui obtiennent d'heureux résultats ; ce volet de notre mission doit être reconnu et bien financé. Les directions régionales devront en être conscientes et surtout ne pas chercher à récupérer notre discours. Nous devons veiller au grain et, encore une fois, faire en sorte de rester incontournables.

### **Mieux informer l'adulte**

#### **Deuxième mesure**

*Afin d'amener les adultes à entreprendre un projet de formation, plus particulièrement en formation de base, et favoriser leur persévérance et leur réussite : les services d'accueil et de référence des adultes seront améliorés et comprendront des services de conseil et d'accompagnement.*

De façon générale, l'amélioration des services d'accueil et de référence demeure un élément important, peu importe le réseau. Dans le dédale des formations offertes et des multiples lieux où elles se donnent, les adultes se sentent souvent dépassés. Ils ont le droit d'être bien informés afin de choisir librement et en toute connaissance de cause leur lieu de formation.

Comme le souligne le plan d'action accompagnant la politique, chaque centre d'éducation des adultes des

**Dans le dédale des formations offertes et des multiples lieux où elles se donnent, les adultes se sentent souvent dépassés.**



commissions scolaires devra améliorer son service de référence, et il sera financé à cette fin. En principe, il devra bien connaître les ressources de formation disponibles sur son territoire et, selon les besoins manifestés, référer les adultes au bon lieu.

Au-delà du principe, il ne faut pas oublier que les liens entre les groupes populaires d'alphabétisation et les commissions scolaires sont, dans plusieurs régions, inexistantes ou tendus, car le réseau institutionnel n'accepte pas toujours facilement le fait que notre réseau fasse aussi de l'alphabétisation. Même s'il est inscrit dans la politique qu'au Québec deux réseaux ont pour mission l'alphabétisation, cette reconnaissance ne modifiera pas, à court terme, les jugements. Il faudra du temps et des stratégies tant locales que provinciales pour que l'énoncé prenne tout son sens. En plus, sachant que les commissions scolaires, qui ont des difficultés de recrutement, devront rejoindre un nombre d'adultes déterminé, on peut se demander quel sera le degré d'ouverture soudaine à la *référence*.

Des changements importants pourraient toucher les centres locaux d'emploi, qui rejoignent une bonne partie des adultes à faible niveau d'alphabétisme, car ils devront, aussi, améliorer leur service d'accueil et de référence. Le ministère s'engage même à tenir « des sessions de perfectionnement à l'intention du personnel

des commissions scolaires, des centres locaux d'emploi et des autres organismes concernés par l'alphabétisation ; cette formation traitera des moyens pour repérer les personnes analphabètes, de l'accueil particulier à leur réserver et des services d'enseignement qui leur sont offerts par les commissions scolaires et les organismes d'action communautaire autonomes en alphabétisation ». Dans ce cas-ci, nous devons également voir à ce que, dans nos régions et nos milieux, les centres locaux d'emploi soient bien informés de nos services et en mesure d'orienter adéquatement l'adulte.

Nous devons aussi connaître les services offerts par les autres réseaux de formation. Si l'adulte demeure au cœur de nos préoccupations, nous devons tout mettre en œuvre pour bien l'informer et l'orienter, au besoin, vers d'autres lieux de formation,

Le ministère ajoute qu'il faudra conseiller les adultes sur les possibilités de reconnaissance de leurs acquis et de leurs compétences. Enfin, ils pourront, s'ils le souhaitent, faire reconnaître leur expérience acquise tout au long de leur vie. En ce sens, nous devons suivre de près la situation pour que la réalité des adultes soit respectée le plus possible.

### **Donner le choix à l'adulte**

#### Troisième mesure

*De façon à tenir compte de la situation, des besoins et caractéristiques des personnes adultes:* les modes et les lieux de formation seront diversifiés et adaptés en fonction des besoins des populations visées, et cela, pour l'ensemble des partenaires de l'éducation des adultes et de la formation continue œuvrant en formation de base.

Nous retrouvons, liés à la nécessité de redéfinir le concept d'alphabétisme, les objectifs que devra viser la formation de base. Celle-ci devra « rendre une personne apte à comprendre et utiliser l'information écrite dans ses activités quotidiennes à la maison, au travail et



dans la collectivité afin de parvenir à ses objectifs et d'étendre ses connaissances et ses capacités; à communiquer efficacement avec ses pairs et la collectivité ; à utiliser les technologies de l'information et de la communication, tant pendant sa formation que dans son travail, ses loisirs et ses démarches de différents ordres ; à participer de façon active au développement de la société par l'exercice de tous ses rôles de citoyenne et de citoyen<sup>2</sup> ».

De prime abord, les visées de la formation de base sont intéressantes et assez larges pour permettre à l'adulte d'acquérir des compétences en lien avec son quotidien et les divers rôles qu'il a à jouer. La réforme du programme est donc un élément positif. On ciblera des objectifs de formation très précis sur lesquels les enseignants et les enseignantes des commissions scolaires baseront leurs interventions. On tiendra compte également du fait que la formation s'adresse à des adultes ayant un bagage de connaissances et de compétences bien différent de celui des jeunes ; par conséquent, la formation de base sera différente selon qu'elle s'adresse aux adultes ou aux jeunes. Les adultes pourront trouver cette nouvelle voie intéressante, stimulante et, surtout, bénéficier d'une formation « sur mesure ». Comment cela prendra-t-il forme? Quelles seront les compétences à développer? Les profils de cours à élaborer? Voilà tout un défi à relever ! Et n'oublions pas que, aux yeux d'autres adultes, cette formation ne correspondra pas, pour toutes sortes de

Les visées de la formation de base sont intéressantes et assez larges pour permettre à l'adulte d'acquérir des compétences en lien avec son quotidien et les divers rôles qu'il a à jouer.

raisons, à leurs besoins ou sera trop exigeante en termes de temps et d'investissement; de là l'importance d'une diversité de lieux de formation.

Par ailleurs, il est aussi stipulé dans l'énoncé de la troisième mesure que des efforts supplémentaires seront consacrés à la prévention de l'analphabétisme, mais sans proposer une vision de la prévention et sans mettre en relief des valeurs sur lesquelles pourraient s'appuyer les actions futures en prévention. Bref, on ne sent pas un parti pris très fort pour cette mesure qui est pourtant primordiale.

Le document mentionne néanmoins la reconduction du programme d'éveil à la lecture et à l'écriture dans les milieux populaires amorcé avec la *Politique du livre et de la lecture* à l'intention des parents d'enfants âgés de 0 à 5 ans. Il faut se rappeler que, ces dernières années, 10 projets ont vu le jour à travers le Québec, un investissement d'un demi-million de dollars. Le ministère injectera 40 000 \$ supplémentaires dans chaque région pour réaliser des projets en lien avec ce programme. C'est très peu et, surtout, cela démontre que la prévention n'est pas une voie vraiment privilégiée.

Qu'il soit mentionné, d'autre part, qu'un ensemble de ministères élaborera un programme, à l'intention des parents d'enfants de 6 à 12 ans, axé sur la famille, l'école et la communauté et favorisant la réussite scolaire peut se révéler positif. C'est une piste à explorer, et il faudra voir comment cela prendra place. Mais la prévention de l'analphabétisme exige un travail non seulement auprès des familles, mais aussi auprès de l'école et des professeurs, qui doivent revoir leurs façons de faire et proposer de nouveaux rapports avec les familles, basés sur une analyse sérieuse et réelle de l'analphabétisme et de ses causes. Au fond, toute la société est touchée par ce problème.

À cet égard, plusieurs expertises se sont établies dans nos groupes ; nous aurions avantage à regarder cela



de plus près et à définir, en tant que Regroupement, une vision de la prévention, des moyens originaux pour combattre l'analphabétisme et des revendications concrètes touchant les adultes et les groupes.

Il est dit également dans la troisième mesure que « le ministère de l'Éducation reconnaîtra légalement les organismes d'action communautaire autonomes... ».

Le gouvernement répond ainsi à une demande historique de notre part, il pose un geste politique clair, espérons-le, pour que soit reconnu en toutes lettres notre réseau de formation. Mais cette reconnaissance devra se concrétiser de plusieurs façons: des programmes appropriés, des liens solides avec le ministère, le respect de notre spécificité, un financement adéquat.

Le document précise que « chacun des deux réseaux offrira des services d'alphabétisation ». Courte affirmation, et évidente, me direz-vous, mais qui s'inscrit dans une politique gouvernementale en réponse à une autre de nos demandes historiques. Maintenant, et sans ambiguïté aucune, deux réseaux « reconnus » peuvent faire de l'alphabétisation au Québec. C'est une reconnaissance affirmée, mais aussi un message lancé à l'autre réseau, celui des commissions scolaires, pour l'inciter à composer désormais avec nous. D'autant plus que « le ministère de l'Éducation assurera le financement complet du fonctionnement de base et des activités éducatives des organismes d'action communautaire autonomes... ». Reconnaître un réseau, sa spécificité, c'est aussi le financer correctement pour qu'il se consolide.

Cet aspect est aussi prometteur pour les adultes à faible niveau d'alphabétisme, puisque les groupes pourront mieux répondre à leurs besoins, en leur offrant plus de

temps de formation par semaine, ou sur l'ensemble de l'année, et en élaborant de nouveaux projets.

Cela permettra aussi d'offrir une formation à d'autres adultes, de susciter leur intérêt pour une démarche d'alphabétisation populaire.

## Conclusion

Nous avons abordé certains éléments de la politique d'éducation des adultes et de son plan d'action en tentant d'en relever les aspects prometteurs. Cet exercice est biaisé, me direz-vous, puisqu'abordé sous l'angle positif, chose assez inusitée quand on analyse une politique. Mais il s'agit avant tout de porter un regard à la fois critique et ouvert, et d'envisager cette politique comme un outil qui pourrait être mis, au prix d'efforts bien sûr, au service des adultes et de nos groupes. Si, ensemble, nous nous organisons, nous définissons un discours et frappons sur les mêmes clous, nous ferons forcément des gains. En outre, nous pourrions appuyer certaines de nos revendications sur une politique gouvernementale. Nous avons le choix: la démolir ou l'utiliser pour faire des avancées, pour mieux faire reconnaître les droits des adultes à faible niveau d'alphabétisme et l'expertise de nos groupes.

Si le Regroupement veut demeurer un interlocuteur valable, il faudra que chaque groupe membre le soit aussi dans son milieu. Et être assez contagieux pour que d'autres réseaux de formation en viennent à partager ses analyses et à améliorer leurs façons d'agir. Le principe de l'accessibilité à la formation, sous toutes ses formes, nourrira les interventions afin que les adultes puissent véritablement exercer leur droit à l'éducation.

1) MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, *Plan d'action en matière d'éducation des adultes et de formation continue*, gouvernement du Québec, 2002, p. 3.

2) *Ibid.*, p. 9.